



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 11 avril, 2016 à 18h.30

- Prend acte du courrier de la Préfecture au sujet de l'arrêté d'imposition 2017. L'arrêté d'imposition doit être remis en mains de la Préfecture au plus tard le 28 octobre 2016, à tenir compte pour présenter l'arrêté au conseil avant fin octobre 2016 ;
- Prend acte du courrier du service de la consommation et des affaires vétérinaires pour la mise en conformité des règlements et des concessions sur la distribution de l'eau suite à la modification de la loi sur la distribution de l'eau (LDE). Un préavis va être présenté au conseil pour mettre en conformité notre règlement sur la distribution de l'eau ;
- Décide de convoquer la commission de déchetterie pour le 25 avril 2016, à 20h.15 pour la révision du règlement sur les déchets.

Séance levée à 22h.35

La municipalité